

<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1269>



Droits des peuples ou droits de propriété sur la nature ?

- Société -



Date de mise en ligne : mercredi 4 juillet 2012

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

Vingt ans après la conférence des Nations unies qui consacra l'engagement pour la préservation des ressources, le Sommet de la terre s'est ouvert au Brésil. En la matière, le bilan de l'action des Etats dans les 20 années écoulées est plus qu'inquiétant. Le texte proposé est vidé de tout objectif contraignant et est en recul sur bien des sujets sur lesquels il y avait eu des avancées. Le Sommet des peuples, tenu en parallèle, voit s'exprimer une forte colère. Voici une prise de position d'ATTAC, juste avant le début des Sommets...

Alors que les négociations officielles s'enlisent, s'ouvre ce vendredi 15 juin le Sommet des peuples pour la justice sociale et écologique, contre la marchandisation de la vie et pour la défense des biens communs, qui va rassembler pendant une semaine plusieurs milliers de personnes à Rio.

Les Nations unies devraient être le lieu politique international où sont établis les droits, droits des personnes, droits sociaux et politiques, droits environnementaux et, selon certains, droits de la Terre. Elles devraient être une institution qui se donne les moyens de faire respecter ces droits, en dégagant les financements publics pour assurer la transition nécessaire de nos sociétés, et en instaurant un tribunal international pour juger les crimes écologiques contre l'humanité.

Or la Conférence des Nations unies, qui aura lieu du 20 au 22 juin à Rio, semble programmée pour ne pas répondre à ces défis. Contrairement à celle de 1992, les négociations se fondent sur le refus de tout accord multilatéral contraignant. Geneviève Azam, membre du Conseil scientifique d'Attac, l'affirme : « vingt ans de néolibéralisme sont passés par là. La crise économique et financière montre l'absurdité de la croyance en un monde régulé par les marchés et appelle un nouvel engagement des États : à l'inverse, à Rio, la crise écologique va-t-elle permettre le recyclage des recettes qui ont conduit à une crise de civilisation ? ». La conservation des richesses naturelles et la réparation des écosystèmes passeraient par l'extension des droits de propriété privée sur la nature et sur les services écosystémiques, par la déréglementation et le libre-échange de ces services, par le développement d'une finance verte. Tel est le sens donné à l'économie verte.

Dans un tel contexte, les négociations sont aujourd'hui enlisées. Toute avancée dans la reconnaissance de droits, autres que les droits de propriété, se heurte à l'opposition des pays industriels. Ceux-ci sont eux-mêmes divisés : certains refusent d'inclure les coûts liés à l'exploitation et à la dégradation de la nature dans les coûts de production, d'autres, à l'image de l'Union européenne, voient dans cette économie verte une opportunité et une voie de sortie de la crise. Les pays du Sud, regroupés dans le G77, se trouvent dans une position défensive. Le plus souvent riches en ressources naturelles et en biodiversité, les gouvernements de ces pays sont généralement favorables à l'exploitation de cette manne verte. De ce fait, les négociations portent plus sur la répartition des bénéfices attendus que sur le contenu de cette économie verte.

Les crises s'approfondissent et les rapports scientifiques sur les dangers de la crise écologique se multiplient, mais aucun pas vers un changement de paradigme ne semble possible dans le cadre officiel. « Alors que la « société civile » consultée par les Nations unies est largement dominée par les lobbies industriels et financiers, c'est le Sommet des peuples qui représente pour nous l'espace clé pour définir des voies alternatives pour répondre à des défis qui dépassent le cadre des Etats » affirme Maxime Combes, membre de la commission écologie et société d'Attac. Organisé par une très large coalition d'associations, ONG, syndicats et mouvements sociaux, le Sommet des peuples va, quant à lui, poser les fondements d'une véritable transition vers des sociétés diverses, justes et soutenables, à travers plus de 600 ateliers thématiques et des Assemblées plénières du 15 au 23 juin. Ī

Attac, 14 juin 2012